



LIBERTE EGALITE FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

## COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

### PROFIL DE POSTE

**La commune de Saint-Genis-l'Argentière recrute**

### **UN ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT à temps complet**

Grade recherché : adjoint technique territorial

#### **MISSIONS DU POSTE**

Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux d'entretien dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment, des espaces verts, de la voirie en suivant des directives de Mr le Maire et/ou d'un adjoint responsable et en collaboration avec un autre agent communal :

- travaux d'entretien courant des équipements,
- relations avec des usagers et utilisateurs des salles communales,
- utilisation et maintenance courante de l'outillage,
- tri et évacuation des déchets courants,
- entretien général des espaces verts et réalisation de petits travaux de maçonnerie, peinture, nécessaires à leur aménagement,
- travaux tous corps d'état dans l'ensemble des bâtiments communaux,
- maintenance des bâtiments communaux,
- entretien des voies et réseaux,
- nettoyage des locaux communaux,
- contrôle de l'état de propreté des locaux,
- déneigement (week-end compris).

#### **PROFIL SOUHAITÉ**

- connaissance des techniques de nettoyage et d'entretien,
- connaissances dans le domaine des espaces verts,
- connaissances dans les principaux métiers du bâtiment,
- connaissances en matière de réglementation des ERP (établissements recevant du public),
- capacité d'autonomie et d'organisation,
- sens de l'observation et de la communication,
- disponibilité, ponctualité, discrétion,
- permis B exigé et PL souhaité (conduite tracteur),
- divers CACES souhaités (conduite mini pelle).

#### **CONTACT**

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae **avant le 03 avril 2020** à la Mairie de Saint-Genis-l'Argentière – 1 place de la Mairie – 69610 Saint-Genis-l'Argentière – ou par mail à [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

**Poste à pourvoir au 01/06/2020**